Association d’Appui au Développement Harmonieux et Mutuel (2ADHM)

BULLETIN D’ADHESION

**Cotisation d’adhésion** La cotisation annuelle est de 30 euros par membre

Je souhaite devenir membre de 2ADHM pour 1 an :

NOM : …....................................................................

PRENOM :.................................................................

Adresse :....................................................................

e-mail :.......................................................................

tel :.............................................................................

Paiement : □ chèque □ virement bancaire

Merci d'imprimer,de remplir, de scanner et nous renvoyer le formulaire signé, par mail si vous faites un virement bancaire, ou par courrier avec votre chèque joint .

Vous pouvez nous adresser un chèque au nom de 2ADHM (adresse ci-dessus) ou effectuer un virement bancaire sur le compte de l'association 2ADHM au :

Crédit Mutuel RIB :FR7610278024400002028430181, en précisant votre nom et la raison de votre paiement.

Le versement de 30.- euros donne à l’adhérent la qualité de membre : il ouvre le droit à la participation à l’assemblée générale de l’association et (*le cas échéant)* à l’avantage fiscal prévu à l’article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal lui sera adressé.

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16/08/1901

déclarée le 05/02/2015 à la Préfecture de Haute Savoie, sous le numéro W743002204

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l’association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l’adhérent bénéficie d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui le concerne.